



Office du Mouvement Sportif de Quimper  
Maison départementale des sports  
4, rue Anne Robert Jacques Turgot  
29000 Quimper

☎ : 02 98 98 75 44

✉ : om-sports.quimper@maisondessports29.fr

Permanence :

du lundi au mercredi - de 08h30 à 12h30

du jeudi au vendredi – de 13h30 à 17h30

## **CONSTITUTION DU DOSSIER DE MISE A DISPOSITION DES MINIBUS**

Les documents ci-dessous nommés seront à remettre au plus tard le jour de la mise à disposition du véhicule :

- Le règlement sur l'utilisation du minibus doit être lu et signé,
- Les photocopies des permis de conduire de tous les conducteurs mentionnés sur le formulaire de demande de mise à disposition,
- Le chèque de caution de mille euros (1000 euros) pour chaque véhicule.

Prendre contact avec le secrétariat de l'OMS pour fixer la date et l'heure de mise à disposition du véhicule au plus tard 48 heures avant la date de départ.